



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Préfecture
Direction de la Coordination Interministérielle
et de l'Action Départementale
Bureau des Installations Classées

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS

Par arrêté du 12 juillet 2017, le préfet informe les habitants de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, AVAILLES-SUR-SEICHE, DOMALAIN, MOUTIERS, RANNÉE, VISSEICHE, qu'une enquête publique sera ouverte, du 25 août 2017 (9 heures) au 6 octobre 2017 (17 heures) sur la demande présentée par la S.A.S. GÂTINE VIANDES, en vue d'obtenir l'autorisation augmenter la capacité de production de ses unités d'abattage et de découpe implantées sur la commune de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable gratuitement :

– en mairie de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (versions papier et électronique) aux heures suivantes : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 h 30 ; le vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; le samedi, de 9 heures à 12 heures.

– sur les sites internet de la préfecture de Rennes et de la mairie susvisée aux adresses suivantes :

- <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-Commune>
- mairie@laguerchedebretagne.fr

Des informations sur le projet présenté peuvent être obtenues auprès de la S.A.S. GÂTINE VIANDES, Z.I. La Bougeoire 35130 GUERCHE-DE-BRETAGNE.

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées à la mairie de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur,
- par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@laguerchedebretagne.fr (en précisant en objet : « Enquête publique – S.A.S. GÂTINE VIANDES »).

Monsieur Daniel LAMBERT, cadre retraité de la chambre de commerce et d'industrie de Rennes, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, reçoit le public à la mairie de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE les vendredi 25 août 2017 de 9 heures à 12 heures, jeudi 31 août 2017 de 14 h 30 à 17 h 30, samedi 9 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures, lundi 25 septembre 2017 de 14 h 30 à 17 h 30, vendredi 6 octobre 2017 de 14 heures à 17 heures.

Les observations et propositions du public seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.